PROCÈS VERBAL

BUREAU EXÉCUTIF

BE – PV DE LA RÉUNION N°4-2021

20 mai 2021
Vidéoconférence

Présidence : René Meyer

Présents :
Martine Prévost, Marilyn Georgel, Martine Watrice, Éric Fradin, Jean-Pierre Rouquier, Joël Jollit, Yoann Cabirol, Françoise Jeante
Invité : Michaël Bournazeix (salarié, Directeur Sportif de la Ligue)

Secrétaire de séance : Martine Watrice

Début de la séance (9h30) ; Fin de la séance (11h30)

1/ ADOPTION PV BE N°2 DU 11/03/2021

Adopté à l'unanimité. Pour une diffusion plus rapide des PV adoptés, il faut faire ces adoptions par doodle.

2/ ADRESSES EMAIL LANA ET LANA-POITIERS

Pour la boite mail LANA (lana@athlelana.fr) :

Seuls Aline Ligeron, Françoise Jeante et Jean-Pierre Rouquier y ont accès. Aline est chargée de dispatcher les mails en fonction des sujets et des responsabilités, garantissant ainsi la confidentialité des échanges.

Pour la boite mail LANA-Poitiers (lanapoitiers@athlelana.fr) :

Véronique Ferrier joue un rôle analogue à celui d'Aline, mais tous les salariés de Poitiers et Joël Jollit disposent également des codes d'accès. À la question posée de limiter par souci de confidentialité ces destinataires, le BE choisit, après discussion, de recommander pour des échanges confidentiels de ne pas utiliser la boite LANA-Poitiers, mais d'envoyer un courriel à l'adresse individuelle du destinataire concerné.

3/ VALIDATION DE THIBAULT MENANTEAU EN COMPLÉMENT DE LUDOVIC MARTIN ET JOËL JOLLIT POUR INTERVENTION SUR LE SITE LANA PENDANT L'ABSENCE DE JÉRÉMY BÂTY

Le BE valide l'aide de Thibault Menanteau lors des congés de Jérémy Bâty, en complément de celle de Ludovic Martin et de Joël Jollit. Joël va adresser à Thibault le tutoriel que Jérémy a conçu.

4/ CONDITIONS SANITAIRES

Martine Prévost indique qu'il faut se baser sur le tableau des consignes adressé par le Ministère des Sports.
Le « pass sanitaire » entre en vigueur le 9 juin prochain : il faut soit être vacciné, soit présenter un test PCR.
Lorsque l'on est vacciné, nous recevons un certificat médical avec un code QR Code que nous devrons enregistrer pour faciliter notre quotidien. Nous pouvons trouver ce QR Code sur « ameli.fr » ; nous le scannons et l'enregistrons sur l'application « Tous Anti Covid ».
Pour les entrainements, la jauge est passée à 15 athlètes + 1 entraineur et à 50 par courses sur les épreuves régionales.
Martine Prévost nous informe que l'animation « La chasse au Trésor » a très bien fonctionné. Pour les clubs c'est une animation Santé et Loisirs qui a beaucoup plu.

5/ RÉUNION PRÉPARATOIRE « VILLAGE DES SPORTS »

Le Village des sports (anciennement salon Vivons Sport) aura lieu du 6 au 14 Novembre 2021 dans le cadre de la Foire Internationale de Bordeaux.

Martine Watrice, qui a déjà tenu ce stand LANA, va se mettre en rapport avec Nicole Duclos, Présidente de la Commission Communication, afin que la commission prenne en charge avec elle cet évènement où la LANA se doit d'être présente.

6/ RÉFLEXION SUR LA PERSONNE QUI REPRÉSENTERA LA LIGUE AUPRÈS DE L'AFCAM NOUVELLE-AQUITAINE

Après échange sur les membres du BE susceptibles d'assurer désormais cette représentation auprès de l'AFCAM Nouvelle-Aquitaine, le BE désigne Martine Watrice. René Meyer en informera l'AFCAM.

7/ FORMATIONS

À la suite du recensement effectué, nous disposons d'une liste importante de candidats aux diverses formations. Les Départements ont en charge l'organisation des formations de niveau 1.

Pour activer et faciliter la mise en œuvre des formations ciblées, René Meyer préconise de désigner pour chaque candidat un tuteur avant même l'inscription sur l'OFA. Son rôle sera double : guider le candidat dans le choix des modules à suivre pour obtenir le diplôme ou la qualification recherché, et dans la procédure d'inscription ; et lui apporter l'assistance technique nécessaire pour acquérir les compétences requises.

Les fiches d'évaluation sont sur le site FFA dans l'OFA. Certaines semblent manquer.

Après débat pour savoir qui peut évaluer les candidats, le BE demande qu'une réunion COT soit mise en place très vite, dans la semaine 21, pour actualiser et compléter la liste existante.

8/ VALIDATION DU LIEU DES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX MINIMES ESTIVAUX

Lors de sa réunion du 13 mai, la CRJ a enregistré deux candidatures pour l'organisation des championnats régionaux minimes le samedi 26 juin : Agen et Saint-Jean-de-Luz. Elle a retenu la candidature de Saint-Jean-de-Luz. Cette décision a été contestée par des membres de la commission. Saisi par le président de la CRJ, le BE a constaté des ambiguïtés et des inexactitudes dans les arguments avancés pour défendre la candidature de Saint-Jean-de-Luz. Si dans les dernières années de l'ex Aquitaine, le Lot-et-Garonne avait organisé bien plus de compétitions que les Pyrénées Atlantiques, ce n'est plus le cas ces dernières années. Plus, le 12 septembre 2019, c'est Saint-Jean-de-Luz qui accueillait les régionaux. Si l'on retient le critère de l'alternance - souhait exprimé par les membres de la CRJ -, il apparaît normal que Agen soit retenu pour 2021. En conclusion, le BE ne confirme pas le choix de Saint-Jean-de-Luz, et retient le site d'Agen.

Le BE analysant les tensions existantes au sein de la CRJ, décide l'exclusion de l'un des membres de cette commission. Cette exclusion lui sera notifiée personnellement.

9/ GESTION DES COMPÉTITIONS

Le BE propose qu'un salarié, en l'occurrence Jérémy Bâty, prenne en charge la gestion du calendrier des compétitions dans le SI-FFA pour la CSO et la CRJ, l'édition des qualifiables et qualifiés et la gestion des engagements sur le site de la LANA pour les championnats régionaux et de zones. Les modalités pratiques de cette mission, dont sa participation aux réunions CSO et CRJ, restent à préciser avec lui.

10/ FACTURATION À LA FFA DE LA MISE À DISPOSITION DE MICHAËL BOURNAZEIX

Lorsque Michaël part encadrer des stages FFA, la LANA refacture à la FFA le temps passé, conformément à la Convention FFA/LANA du 1er septembre 2018.
Le Secrétariat Général pour les ordres de mission et la Comptabilité pour la facturation doivent être informés des stages qui ont lieu.

Françoise Jeante
Secrétaire Générale